Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 1.24. — TELEPHONE

Les XL à Gand

Il faisait plutôt mauvais temps à l'heure du départ, mais néanmoins les excursionnistes étaient nombreux aux abords de la gare. Nous en comptons plus de 150 qui doivent accompagner les XL dans leur voyage à Gand.

Le train spécial affrété pour la circonstance quitte Roubaix à 8 heures. C'est à 9 heures et demie qu'on arrive, sans incident, dans la cité flamande.

Les XL et ceux qui les accompagnent sont reçus sur le quai de la gare par M. Debruyne-Miry, l'organisateur des fêtes de la « Société royale d'Agriculture et d'Horticulture » qui leur souhaite la bienvenue, puis un cortège se forme qui parcourt la cité pour venir aboutir enfin au restaurant Rubens où doit être servi le dîner.

LE BANQUET

Le banquet constitue toujours une des parties les plus importantes dans une excursion de ce genre. Celui-ci commence à 1 heure très précise et est rapidement servi.

A la table d'honneur nous remarquons M. Imhoff, consul de France, qui préside, ayant à ses côtés MM. Mathieu, directeur du Conservatoire ; Debruyne-Miry, Victor Vandestienne, Vandeweghe et René Vandestienne.

L'heure des toasts ne tarde pas à sonner. C'est M. Debruyne-Miry qui ouvre le feu. Au nom de la Société royale d'Agriculture il souhaite la bienvenue au Cercle Orphéonique.

M. Imhoff se déclare heureux de l'invitation que lui adressèrent les XL d'assister à leur banquet et exprime toute la joie qu'il éprouve de se trouver au milieu de ses compatriotes. Il prédit à la société un succès énorme dans la salle du Casino et affirme que les gantois leur rendront cette visite pendant l'Exposition de Roubaix.

M. Vandeweghe, président du Cercle Orphéonique les XL prend alors la parole. Il remercie M. Debruyne-Miry l'organisateur de cette fête ; salue la ville de Gand et crie son espoir de voir France et Belgique plus unis encore si faire se peut.

Enfin il salue M. Imhoff, M. Mathieu, M. Paul Lebrun, le compositeur bien connu ; M. Vandewynckèle, le président de la Fédération des chorales de la Flandre occidentale, Maurice de Préter, Carette, les excursionnistes qui ont accompagné la société et en particulier les dames.

Sur sa demande un vivat est chanté à tous et l'on quitte la salle du banquet pour se rendre au Casino.

LE CONCERT

C'est dans le hall de ce casino, siège de la Société d'Agriculture et d'Horticulture que le concert était donné. Près de 3,000 personnes y assistaient et le Cercle Orphéonique a obtenu le plus vif, le plus franc succès.

Tout d'abord, ce sont les chœurs : le « Chant des Mateiots », de Radoux et la « Chanson des Vagues », de Riga. Puis Mlle Germaine Vandekerkhove exécute avec le talent qu'on lui connaît l'air de « Si j'étais roi ».

M. René Duforest lui succède et se fait acclamer dans l'air de Jean d'Hérodiade.

Pendant l'entr'acte, un superbe bouquet est offert à la chanteuse et une gerbe de fleurs à René Vandestienne.

Dans la seconde partie nous avons eu le plaisir d'entendre Georges Lechantre, Alphonse Janssens et enfin Achille Carpentier qui clôtura le concert avec Mlle Vandekerkhove comme partenaire par le duo du « Roi de Lahore ». On crut un moment que la salle allait crouler sous les applaudissements.

Les excursionnistes ont regagné alors le train spécial qui, parti de Gand à 9 h. 30 est rentré à Roubaix à 11 heures.

Chaque famille en a besoin

Chacun devrait savoir de quels ingrédients se compose chaque remède auquel il a recours pour guérir ses maux. En effet, certains remèdes peuvent contenir des produits qui ne conviennent nullement à leur cas. C'est pourquoi la formule du Baume Oméga est donnée sur chaque flacon ; aussi, quand vous achetez ce remède, vous pouvez voir par sa formule qu'il est composé de substances qui soulagent et guérissent les douleurs plus rapidement que toute autre chose ; il contient entre autres du salicylate de méthyle qui constitue un remède sûr contre le rhumatisme et le lumbago. Des milliers de familles emploient le Baume Oméga contre les névralgies, maux de gorge, d'oreilles, rhumes de poitrine, entorses, contusions, enflures, inflammations et autres affections similaires. Chaque famille devrait en avoir à la maison afin de pouvoir traiter et guérir les nombreux petits maux et les douleurs subites qui surviennent journellement sans crier gare. Flacon d'essai, 50 cent. Toutes pharmacies.

L'assemblée générale du « Nord Touriste »

Dimanche à 3 heures a eu lieu la 11e assemblée générale, c'est-à-dire l'assemblée annuelle du Nord-Touriste, au siège social, contour Saint-Martin.

M. le docteur Butruille, président, ayant à ses côtés MM. Duquesne, vice-président ; Damez, secrétaire général ; H. Deroubaix, secrétaire-adjoint ; Jovignat André, Constant, Catrice, Emile Debril, etc., etc.

Le président ouvre la séance par une courte allocution puis M. Deroubaix donne lecture de son rapport sur la situation morale de la société.

Il indique une grande augmentation du nombre des sociétaires qui atteint en ce moment 9,000, puis il explique tout ce qui a été fait pour les cyclistes durant cette dernière année.

Le trésorier donne connaissance de la situation financière qui est des plus prospères.

Le total des recettes de 1910 est de 43,501 francs 70. Les dépenses se montent à 34,132 francs 30.

REMISE DES RECOMPENSES

Ensuite il est procédé à la remise de breloques d'honneur aux sociétaires qui se montrèrent les meilleurs propagandistes.

Breloque en titre fixe : Paul Régnier, de Roubaix.

Breloques en argent : Georges Delporte, de Tourcoing ; César Dewitte, de Roubaix ; Isidore Dereu, de Tourcoing ; Emile Janssens, de Roubaix.

Breloques en bronze argenté : Gustave Choteau, de Rumegies ; Lucien Dédisse, d'Anzin ; Fernand Delbecque, de Tourcoing ; Emile Fortin, de Boulogne-sur-Mer ; Gustave Robidet, de Thumesnil ; Edouard Lacharrière, de Landrecies ; Frédéric Schweitzer, de Wasquehal ; Odon Tavernier, de Croix ; Louis Corman, de Les-lez-Lannoy ; Jules [illegible], de [illegible] ; Paul Dupire, de Roubaix ; Cermay, de Vieux-Condé ; Achille Martin, de Lecelles ; André Schweitzer, de Wasquehal ; Albert Seys, de Lys ; Eugène Vandeputte, de Roubaix.

ON RENOUVELLE LES COMITES

Enfin on renouvelle, au bulletin secret, le troisième tiers du comité directeur.

Ont été élus : MM. Emile Cox, Butruille, F. Duquesne, E. Duquesne, E. Catrice, E. Dupont, E. Janssens, H. Decraene, F. Hospied, F. Everwyn.

A l'issue de l'assemblée générale, la section roubaisienne a élu son comité, qui se trouve ainsi composé :

MM. A. Bernart, H. Boulangé, A. Briet, A. Capart, E. Debril, F. Degraeve, O. Delnatte, F. Delporte, Martial Jardez, V. Kiebbe, E. Lefebvre, C. Leruste, A. Locufier, E. Mulliez, A. Noterdam, J. Rousseau, J. Selosse, H. Vandenboosche, E. Vandeputte, H. Vanquaethem, Jean Watteau.

CONFERENCE SUR LA NAVIGATION AERIENNE

L'assemblée générale terminée, tout le monde se dirige vers l'Ecole des Beaux-Arts où le colonel Bouttiaux doit faire une conférence sur la navigation aérienne.

L'immense salle des conférences publiques est bondée lorsqu'il prend la parole.

Le colonel parle tout d'abord de Jules Verne qui fut un précurseur, un pionnier de la navigation aérienne puis, avec vue cinématographique à l'appui il nous fait connaître tout ce qui concerne les dirigeables et les aéroplanes, nous montre tous les services qu'ils pourront rendre et enfin termine en saluant les martyrs de l'aviation.

LE BANQUET

Le banquet qui devait terminer la journée était servi à l'Hôtel Ferraille, rue Saint-Georges. Il a été on ne peut plus cordial et gai comme sont du reste tous les banquets du Nord-Touriste.

Au dessert, des discours ont été prononcés par MM. Butruille, qui excusa les absents et remercia les présents ; Ed. Toulemonde, Damez et l'aviateur Bréguet qui promit dans un discours plein d'humour de venir en aéroplane visiter l'Exposition de Roubaix

Un concert d'amateurs a suivi le banquet

LE DANGER DES ECHELLES

Auguste Miniscloux, âgé de 22 ans, plafonneur demeurant 42, rue Sainte-Elisabeth, était occupé pour le compte de son patron dans un chantier quai de Gand. Au cours de son travail, il est tombé d'une échelle et s'est fait des plaies aux deux mains et à la cuisse gauche.

Il devra subir une incapacité de travail de trois semaines.

MALENCONTREUSE CHUTE

Léon Dewasme, âgé de 14 ans, demeurant 123, rue de la Makellerie, à Croix, aidepaveur chez l'entrepreneur Carette-Duburcq est tombé dans la rue de la Gare en portant des sacs vides et s'est fracturé le radius droit.

Le docteur estime à six semaines l'incapacité de travail.

BRAS FRACTURE

Chez Delattre et Paulus, Victor Pan, âgé de 55 ans, raboteur, demeurant 4, rue de Naples, a eu l'avant-bras droit pris entre le bâti et l'équerre. Il en est résulté une plaie par arrachement de l'avant-bras avec fracture du cubitus.

Mercredi 22, Réclame aux Galeries Lilloises : Jupons popeline rayures mode, nuances nouvelles, valant 8.00, vendues 5.70.

Parti socialiste

ASSEMBLEE GENERALE

La Section Roubaisienne du Parti Socialiste se réunira en assemblée générale, demain soir, mercredi, à huit heures, au local « La Paix ».

Ordre du jour : Nomination des délégués au Congrès de Valenciennes.

ON RETIRE UN NOYE

Hier matin, à huit heures, on a retiré du canal, au quai de Bordeaux, près du pont des Couteaux, le corps du jeune Maurice Vanlaer, âgé de 17 ans, employé, 32, rue d'Iéna.

Ce jeune homme, disparu depuis le 24 février dernier, avait subi autrefois une opération à la main droite ; cette opération avait fortement influé sur son caractère.

Le mort doit donc être attribué à un suicide.

APRES BOIRE

Pour ivresse et outrages à agents, procès-verbal a été dressé à la charge d'Herman Lepers, âgé de 40 ans, tisserand, rue des Fleurs, à Wattrelos.

RENVERSE PAR UNE VOITURE

Hier, Adolphe Masquelié, âgé de 36 ans, homme de peine, demeurant Grande-Rue, 219, a été renversé, Grande-Place, par la voiture de M. Fournier-Gadenne, 245, boulevard Gambetta.

Masquelié porte une légère blessure à la joue droite.

L'ESCROQUERIE AU MARIAGE

Le 17 février dernier, arrivait dans notre ville, venant de Givet, où il avait fait une période de vingt-trois jours, Henri Boisson, chauffeur, âgé de 33 ans. Comme il était sans domicile, il alla loger chez Mme Equinet, ménagère, rue de Cotn, maison Watteau. Ils furent bientôt au mieux et un mariage fut rapidement arrangé.

Ils étaient déjà aux affiches, lorsque le fiancé disparut en enlevant divers objets valant environ 75 francs. Il a été arrêté hier et conduit à Lille aussitôt.

ILS PORTAIENT UNE PINCE-MONSEIGNEUR

Hier matin, vers 2 heures trois quarts, les agents ont arrêté rue de Tourcoing, Henri Labitte, âgé de 19 ans, demeurant 10, rue Plutarque.

Ce jeune homme faisait partie d'une bande de trois individus qui avaient laissé tomber une pince-monseigneur à la vue des agents.

Ses deux camarades ont pu prendre la fuite, mais l'un d'eux, Jules Collier, âgé de 19 ans, emballeur, demeurant, 37, rue Pauvrée, a été arrêté hier matin au saut du lit.

Une enquête est ouverte.

LES EPAVES DE LA RUE

L'agent Ducroquet a trouvé hier un lorgnon doublé or avec étui, qu'on peut lui réclamer.

REUNION DE COMMISSIONS

La réunion des 2e, 4e et 3e Commissions aura lieu aujourd'hui mardi, à 5 heures un quart du soir.

Réunion des 2e, 4e et 3e Commissions. — 1. Voirie municipale. — Service de l'Assainissement. — Projet d'installation d'une usine destinée à transformer les ordures ménagères en agglomeré combustible.

Réunion des 3e et 3e commissions. — 2. Voirie municipale : chaussées pavées ; travaux neufs et d'entretien ; modification des bordereaux des prix. — 3. Tramways : Compagnie de Roubaix-Tourcoing ; ligne A de la Grande-Place de Roubaix à la Grande-Place de Tourcoing par la Fosse-aux-Chênes : modification des emplacements des points d'arrêts ; enquête ; avis du Conseil municipal. — 4. Voirie municipale : rue d'Oran : traité avec la Compagnie du chemin de fer du Nord pour l'établissement d'un égout public sous le passage à niveau du chemin de fer de Somain à Tourcoing. — 5. Voirie municipale : Eclairage public : projet d'installation d'un éclairage par l'électricité des contre-allées du boulevard de Paris. — 6. Voirie municipale : fournitures et transports divers ; marchés de gré à gré ; approbation.

La réunion des 4e et 3e Commissions aura lieu aujourd'hui mardi, à 5 heures du soir.

1. Service de [illegible] : travaux divers et réparations au matériel ; marchés de gré à gré ; approbation. — 2. Service de l'Assainissement : enlèvement des immondices dans les rues Labruyère, Dombasle et Meyerbeer ; question de M. Coupez ; communication.

L'ECOLE DU TRICHON

1° Contrairement à ce qui se dit en ville, ce n'est pas à l'école du Trichon que serait installée l'Ecole Ménagère, mais à l'Institut Sévigné. D'après le projet de M. Dewitte, on ferait sortir de l'école du quartier du Trichon les enfants qui la fréquentent, qu'on distribuerait au petit bonheur dans d'autres écoles, pour y amener les petites filles des classes élémentaires de Sévigné qui « elles » viennent de tous les quartiers de la ville.

Pourquoi ne pas admettre que l'Ecole du Trichon puisse recevoir quelques enfants « fils ou frères d'anciens élèves » habitant « hors quartier » et admettre que la chose puisse se faire pour les autres isolés, nous en avons la preuve ?

Les quartiers scolaires ne sont pas délimités à Roubaix. L'administration municipale s'y est toujours opposée, laissant avec raison les familles libres de mettre leurs enfants où bon leur semblait. Pourquoi M. Dewitte veut-il détruire aujourd'hui cet état de choses équitable, au détriment d'une seule école, celle du Trichon, si ce n'est pour servir les intérêts particuliers de son projet injustifiable. Pourquoi ?

2° Contrairement à ce qui se dit encore, le projet de M. Dewitte, préparé dans le plus profond... silence, n'a été communiqué ni au Délégué Cantonal, ni aux parents intéressés, ni au Comité de l'Amicale composée de « cinq cents familles », ni au personnel de l'école.

La loi, pour le délégué cantonal, en faisait une obligation à M. Dewitte ; la correction et le plus élémentaire courtoisie, pour les autres, lui traçaient son devoir. Pourquoi ne l'a-t-il pas fait ? Que prévoyait-il ? Que voulait-il ?

3° Voilà ce que demandent les 300 élèves qui, depuis 30 ans, ont passé par l'Ecole du Trichon, qui sont aujourd'hui pour plus des deux tiers des électeurs de 21 à 45 ans occupant en ville des situations très importantes dans le Commerce et l'Industrie.

Voilà ce que demandent les 500 familles de l'Amicale. Voilà ce que tout le monde se demande

D'autre part, nous prouverons, s'il le faut, que la moyenne par classe de la population scolaire de plusieurs écoles est inférieure à celle de l'Ecole du Trichon ! ?!

Pour le Comité des Pères de famille et des Anciens Elèves
N. PETIT.

Je ne fume que le NIL

A L'AMICALE, RUE DES ARTS

L'Amicale de la rue des Arts a tenu hier à dix heures du matin, dans une salle de l'école, sa première réunion générale semestrielle de l'année 1911. Près de deux cents sociétaires étaient présents.

Les rapports de MM. Ch. Moulard, secrétaire, et E. Delsaegher, trésorier, sont adoptés à l'unanimité. MM. H. Vromen (sections musicale et chorale); Ch. Leuridan (fêtes); L. Coucke (mutualité); G. Gauthier (sports); Dejaegher (tir), donnent des explications sur la marche de leurs services.

M. De Rycke, président, présente brièvement le compte rendu moral de l'année 1910. Il rappelle toutes les fêtes, réunions et manifestations qui montre les résultats réellement extraordinaires obtenus par le service de recrutement admirablement organisé : l'Amicale va atteindre prochainement le chiffre de 900 sociétaires.

Il fait l'appel le plus chaleureux près des présents pour continuer leur œuvre en toutes circonstances et rappelle le concours de pronostics destiné à récompenser les zélés propagateurs. En passant, il affirme les sentiments cordiaux de l'Amicale des Arts vis-à-vis de la Fédération des Associations de Roubaix et de l'Ecole de tir et d'instruction militaire dont il souhaite le plus complet épanouissement et adresse des remerciements à la presse locale qui ne refuse jamais son précieux concours.

La création du Cercle Sportif de l'A. des A., qui s'occupera, aux côtés de sa grande aînée, des sports en général et en première ligne du tir, cyclisme, football et courses à pied est officiellement annoncée. Le président engage fortement les jeunes gens présents à se faire inscrire à l'un de ces groupes. Le Cercle Sportif réglera d'ici huit jours le programme de la saison d'été, qui sera communiqué en temps aux intéressés. Les sections musicale et chorale, régulièrement constituées, elles aussi, reçoivent également les adhésions.

Il est décidé qu'à cause de l'exposition de Roubaix, les sorties cyclistes seront toutes, cette année, d'une demi-journée seulement ; les championnats athlétiques se tiendront au Vélodrome Barbieux en juin ou juillet ; le championnat de tir, en juin et juillet. Il est décidé que les équipes de tir participeront aux championnats scolaires de France, au concours du Congrès de préparation militaire et au tir fédéral de Lens.

Une sortie en voitures à Tournai et le mont Trinité aura lieu le dimanche 28 mai et une grande excursion de deux jours (Paris-Versailles), les 6 et 7 août, est inscrite au programme.

Comme fêtes, le Comité organise le bal paré et travesti pour le samedi 29 avril et annonce qu'il étudie en ce moment un projet de fête d'été. Toute latitude lui est donnée à cet effet.

Les crédits annuels mis à la disposition du comité pour les secours en espèces et en nature et les récompenses aux élèves sont votés sans discussion.

Le développement de l'Amicale exigeant quelques changements aux statuts, le comité propose plusieurs nouveaux articles qui sont discutés et votés.

Après examen de plusieurs questions intéressant l'instruction militaire, le tir, la bibliothèque et les sports, on procède à l'élection de dix commissaires sortants et de trois nouveaux nécessités par le remaniement des statuts.

Sont élus : MM. F. Bourgois, Jean Chevalier, Paul Clément, Paul Coëlsier, Louis Coucke, Emile Decuyper, Arthur Delbarre, Ch. Farvacque, Louis Halleux, Louis Mordacq, Victor Pollet, Jules Provoyeur et Abel Vandenplas.

Une tombola gratuite clôt gaiement la réunion levée à midi.

ETAT CIVIL

de ROUBAIX du 20 mars 1911

Naissances. — Daniel Nyffels, rue du Moulin, 91. — Rose anssens, rue Darbo, cour Verhulst, 2. — Emile Delespaul, rue de Baval, 27. — Charles Dingenen, rue Longue-Chemise, cour Hannotte, 9. — Joseph Desbouvrie, rue Notre-Dame, 30. — André Bernard, rue de Lannoy, 178. — Paule Lordhiot, rue du Grand-Chemin, 57 — Germaine De Thandt, rue Nain, 47. — Henri Vanlookeren, rue de la Vigne, 16. — Théophile Capeau, rue Decrème, cour Debaisieux, 4. — Lucienne Dumez, rue de la Makellerie.

Décès. — Sophie Claerhout, 66 ans, sans profession, rue et impasse Barbe d'Or, cour Tourtoit, 5. — Emma Slimbrouck, 76 ans, sans profession, rue Saint-Jean, 183. — Rachel Castelain, 40 ans, sans profession, rue d'Hem, 65. — Sidonie Debosere, 72 ans, sans profession, avenue Julien Lagache. — Charles Lanoy, 2 ans, avenue Julien Lagache. — Louis Morel, 72 ans, sans profession, avenue Julien Lagache. — Clairine Destailleurs, 89 ans, sans profession, avenue Julien Lagache. — Victor Dendrevel, 1 mois, rue Béranger, 35. — Frédéric Foulon, 74 ans, sans profession, avenue Julien Lagache. — Louise Finart, 28 ans, ménagère, avenue Julien Lagache. — Auguste Lecomte, 84 ans, sans profession, rue Pierre-de-Roubaix, 171.

CROIX

LES EAUX MUNICIPALES. — Pour satisfaire les industriels et les habitants qui se trouvaient souvent sans eau potable par suite d'accident à la machinerie et principalement aux tringles du forage, la municipalité a décidé, il y a quelques mois, l'achat d'un compresseur à tiroir à vapeur.

Ce compresseur, livré par MM. Baelde frères, de Wasquehal, a été mis en marche lundi à cinq heures après-midi en présence de MM. Dujardin et Tellier, adjoints au maire ; le compresseur donnera environ de 80 à 100 mètres cubes d'eau à l'heure tandis que l'ancien forage en donnait une moyenne de 35 à l'heure.

L'eau sera plus claire et plus potable. Elle sera prise à une profondeur de 70 mètres au lieu de 29.

Ce nouveau service des eaux sera bien accueilli par les industriels et toute la population, il n'y aura plus d'arrêt possible, MM. Baelde ayant garanti que les accidents ou arrêts de machine étaient presque impossibles.

La municipalité possède donc un service des eaux assuré.

RENTES OUVRIERES. — A la brasserie la « Concorde », rue de l'Ermitage, Rooms Arthur, 35 ans, domicilié à Roubaix, s'est blessé au thorax en tombant d'une échelle. Quinze jours de repos.

— Chez Bouchery, rue des Ogiers, Agache Henri, rue des Jardins, a eu l'extrémité du pouce droit prise dans une métreuse.

— A l'Usine agricole, Clauss Achille, 32 ans, rue de Wasquehal, occupé à la fonderie, l'index droit a été écrasé, s'est brûlé aux poignets et au pied droit. Quinze jours de repos.

— A l'Exposition, Desurmont Hippolyte, 28 ans, domicilié à Roubaix, a été blessé à l'épaule gauche et au thorax par suite d'une chute d'une échelle. Vingt jours de repos.

— Guilluy Jules, 40 ans, rue Perdue, 10, charbonnier chez M. P. Pluquet, est tombé de son camion. Ce dernier lui a passé sur le corps. Contusions dans le dos. Dix jours de repos.

ETAT CIVIL DE CROIX. — Naissance. — Meurisse Simonne, rue Guizot, 25.

Décès. — Deblieck Alphonse, 27 ans, voyageur de commerce, rue de l'Amiral-Courbet. — Vandebunderie Clémence, 39 ans, ménagère, rue du Petit-Boutique, 34. — Gons Louis, 81 ans, sans profession, rue des Ogiers, 177.

WATTRELOS

Arrestation d'un satyre

Samedi dernier, Cyrille Monens, peigneur, se trouvait au cabaret Charles Libert, 63, rue des Fleurs, au moment où Mme Libert annonçait qu'elle partait pour veiller une femme malade.

Quelle idée passa alors dans la tête du peigneur? La suite nous l'indiquera suffisamment. Il resta encore quelque temps, puis sortit et se dirigea vers la maison de la femme malade.

« Votre mari m'envoie vous chercher », dit-il à Mme Libert, lorsqu'elle vint lui ouvrir.

Celle-ci flaira ce qui l'attendait dehors et déclara qu'elle ne retournerait pas.

Monens retourna alors à l'estaminet, frappa et cria à Libert que sa femme le réclamait.

« La malade va mieux, votre femme veut revenir et vous prie d'aller la chercher », déclara-t-il.

Libert se leva, ainsi que sa fille. Celle-ci, la première sortit. Monens la suivit et, se jetant sur elle, chercha à la violer.

Heureusement un douanier avait entendu les cris. Il accourut et Monens s'enfuit.

Il a été arrêté hier matin et expédié à la maison d'arrêt.

Sucre Delerue

est le MEILLEUR et le plus PUR

WASQUEHAL

RENTES OUVRIERES. — A la Filature du Nord à Wasquehal, un ouvrier, Léon Chanu, 24 ans, demeurant en cette commune, rue Sadi-Carnot, s'est contusionné la phalangette du médius droit en vaquant à son travail. 15 jours de repos; docteur Liénard.

— A la Raffinerie de pétrole, un ouvrier, Arthur Vanhuys, 40 ans, demeurant à Croix, s'est fait des brûlures au pied en nettoyant un bac d'acide. 15 jours de repos; docteur Barroyer.

LANNOY

Congrès de la Fédération Républicaine

Nous rappelons que le premier Congrès de la Fédération des organisations républicaines du canton de Lannoy aura lieu le dimanche 9 avril prochain dans les salons de l'hôtel de Ville de Lannoy.

Nous rappelons également l'urgence qu'il y a pour les dirigeants de chaque commune à faire connaître à M. Delecroix, président, maire d'Hem, l'état de leurs travaux et surtout, ce qui est indispensable, les noms des deux délégués chargés de représenter chaque organisation au sein du comité central qui se réunira sitôt le Congrès pour élire son bureau et prendre ses dispositions de travail.

Pour le moment, là est le devoir, que pas un n'y faillisse !

Il faut que les bonnes volontés se révèlent nombreuses, afin de prouver par une grandiose manifestation et une solide réorganisation la vitalité et la force du grand parti républicain démocratique.

LYS-LEZ-LANNOY

CHUTE GRAVE D'UN CYCLISTE ROUBAISIEN

Un jeune coursier du Grand Bazar de Roubaix, Gabriel Vanpery, âgé de 20 ans, suivait la rue du Bois en bicyclette, lorsque la voiture conduite par M. Paul Theys vint le heurter sur le bord du trottoir. Violemment projeté sur la chaussée, l'infortuné jeune homme fut relevé la cuisse gauche grièvement blessée et la bicyclette légèrement détériorée.

Vanpery reçut à son domicile les soins du docteur Dupré.

ŒIL TUMEFIE. — Adolphe Hercheux, 39 ans, tisserand chez MM. Deffrennes, Canet et Catrice, a reçu sur l'œil droit un terrible coup de fouet du bras de chasse de son métier.

Des soins empressés lui furent donnés par le docteur Wartel.

EN DECHARGEANT des immondices, Henri Nys, 43 ans, éboueur à Roubaix, s'est fait un violent effort dans la région lombaire. Il devra prendre au moins 12 jours de repos.

BRAS ECRASE. — Prudence Roose, 32 ans, étiraguesse chez MM. Delannoy et fils, a eu le bras droit écrasé entre deux volants de son métier, par suite d'un faux mouvement au cours de son travail.

BAISIEUX

LES MANŒUVRES DU 16e. — Sous le commandement du chef de bataillon Laigneldt, le 16e a manœuvré hier après-midi dans les plaines de Baisieux.

ASCQ

CONTRAVENTIONS. — Des contraventions ont été relevées à la charge des cafetiers Henri Rogole, 46 ans, et Lariviere Edouard, de la rue Carnot, pour n'avoir pas respecté l'heure de la retraite.

HEM

UN LISSEUR TOMBE ET SE BRULE GRIEVEMENT. — A la corderie Vassy, un lisseur, Georges Gaudez, âgé de 32 ans, est tombé par suite d'un faux pas, sur un seau d'eau bouillante et a eu le pied gauche grièvement brûlé. L'infortuné lisseur a été soigné par le docteur Caudmond.

ACCIDENT DE TRAVAIL. — A la teinturerie Mulston, Alfred Manche, 18 ans, a eu la main droite comprimée entre deux organes de son métier.

ETAT-CIVIL D'HEM. — *Naissances.* — Valentin Tournemine, à la Citadelle.

WILLEMS

MAIN MUTILEE. — Moine Albert, 14 ans, rempisseur au service de la « Source de Robigeux », a eu la main gauche gravement mutilée par les éclats d'une bouteille explosée.

ETAT-CIVIL DE WILLEMS. — *Naissance.* — Clémence Clermont, rue du Bon-Conseil.

Décès. — Jean Ionville, 73 ans, à la Place.

ANNAPPES

BRAS TORDU. — Charles Guédin, domestique au service de M. Leconte, d'Hellemmes, s'est tordu le bras gauche en poussant un camion.

Le docteur Delezenne lui a ordonné un repos de trois semaines.

ETAT-CIVIL D'ANNAPPES. — *Naissance.* — Yvonne Gautier, rue de Lannoy.

Décès. — Céline Ducrocq, 76 ans, rentière, rue des Hallots. — Lucien Fos, 36 ans, journalier, Grand' Rue.

GAZETTE TOURQUENNOISE

SINGULIER CAMBRIOLAGE

Profitant de l'absence de Mme Petit Dewitte, demeurant rue Chapial, un malfaiteur s'est introduit chez elle, à l'aide d'une fausse clef.

Dans la place, en homme qui s'y connaît, il se dirigea vers la chambre à coucher, fractura un coffret placé sur un lavabo et en tira tout ce qu'il contenait : montres, chaînes, boucles d'oreilles, bagues, alliances, broches. Ensuite il cueillit une fourrure, glissa dans sa poche un revolver et s'en alla fort tranquillement.

L'affaire ayant transpiré, bien que Mme Petit Dewitte eut refusé de porter plainte, les habitants du quartier accusèrent un jeune homme, d'ailleurs fort mal noté, contre qui procès-verbal fut dressé.

Ajoutons que le cambrioleur a fait remettre, par une vieille femme, à la cambriolée, tous les bijoux qu'il avait enlevé.

TENTATIVE DE VOL

Une tentative de vol a eu lieu, vers minuit, rue Saint-Blaise.

Après avoir fracturé un volet et brisé une vitre chez M. Jules Castelain, voyageur de commerce, des malfaiteurs s'apprêtaient à pénétrer dans la maison, lorsqu'ils se trouvèrent en présence d'une sœur garde-malade, qui veillait M. Castelain.

Ils jugèrent prudent de ne pas aller plus avant et s'enfuirent.

UNE CHAPELLE CAMBRIOLEE

Hier matin, vers 2 heures et demie, des malfaiteurs ont cambriolé la chapelle de Notre-Dame-des-Victoires, rue Nationale.

Un négociant, voisin de la chapelle, M. Jean Philippe, ayant été réveillé par un bruit de marteau, se mit à son balcon et aperçut la porte de la chapelle défoncée

Il saisit aussitôt un revolver et fit feu en l'air pour attirer des agents.

Aussitôt quatre individus sortirent en courant de la chapelle et disparurent, salués par un deuxième coup de révolver qui n'atteignit personne.

Attirés par les coups de feu, des agents accoururent. On visita les lieux de fond en comble et on s'aperçut que tous les troncs avaient été fracturés.

On a retrouvé sur le sol 32 fr. 85. L'un des troncs, fracturé et vide, fut découvert dans le square de la rue Nationale.

SYNDICAT DES CABARETIERS

La réunion du syndicat aura lieu le mercredi 22 mars, à 7 heures trois quarts du soir, chez M. Charles Deschamps, 1, rue de l'Eglise, au Blanc-Seau.

Ordre du jour : 1. Situation morale et financière du syndicat. — 2. La limitation des débits de boissons. — 3. Compte-rendu des vœux présentés par nous au Congrès de Paris en 1910. — 4. Chambre et tribunaux de commerce. — 5. Nécessité de notre union.

ETAT-CIVIL

de TOURCOING du 20 mars 1911

Naissances. — Albertine Hourquin, rue des Cerrets, 53. — Françoise Bernamont, rue Montlyon, 47. — Valentin Dubem, rue Constantine, 22.

Décès. — Rosalie Witheck, 84 ans, rue Ste-Barbe, 55. — Henri Lebrun, 83 ans, rue Neuville, maison Desmettre. — Marcel Lepers, 1 an, rue du Virolois, cour Hespel, 23. — Clotilde Delbecque, 7 mois, rue Malcense, 401. — Hélène Derrarcq, 43 ans, rue d'Havré, 3. — Idma David, 49 ans, rue Nationale, 122.

LILLE

Le Grand Max est sous les verrous

Le service de la Sûreté a procédé à l'arrestation du sieur Max Barrel dit le « Grand Max », dit « D'Arbel », prétendant exercer la profession de camelot, et demeurant à Lille, 38, rue du Vieux-Faubourg.

Barrel est inculpé jusqu'à nouvel ordre d'avoir volé, en gare de Lille, mardi dernier, dans la soirée, vingt-quatre services de table, se composant de nappes et de serviettes, expédiées par la maison Defretin, rue de Tournai, à Lille, à un négociant de Valenciennes.

Malgré que l'inculpé nie formellement les faits qui lui sont reprochés, on a pu arriver à prouver que les objets dérobés avaient été vendus par lui à un sieur Dumont, camelot, qui s'en débarrassa en les vendant à son tour à un soldeur de Roubaix.

Interrogé par M. Guyot, chef de la Sûreté, Dumont a spontanément reconnu l'achat qu'il avait fait à Barrel. Bien mieux, il a pu montrer un reçu que celui-ci lui avait délivré à ce propos.

Un commissionnaire public qui assista le sieur Dumont à transporter chez lui les services de table volés, a déclaré qu'il était allé prendre ces derniers chez le « Grand Max » en même temps d'ailleurs que nombre de coupons de drap et de chaussettes de laine, pour l'achat desquels Dumont versa sous ses yeux la somme de 180 francs.

Malgré ces preuves formelles, le « Grand Max » a continué à nier. Il prétend que le reçu qu'a montré Dumont est un reçu de complaisance et affirme qu'il ne sait pas ce que veut dire toute cette histoire.

Malgré ces affirmations, le soi-disant camelot a été déféré au Parquet hier dans l'après-midi.

Ce n'est point, paraît-il, la première fois qu'on le voyait en cet endroit.

ILS VOLAIENT LEUR PATRON

Nous avons sous ce titre relaté le vol commis au préjudice de M. Devenyns, confectionneur, rue des Brigittines, par trois de ses ouvriers.

Aujourd'hui, ces derniers nous prient de déclarer que « M. Devenyns ayant retiré sa plainte contre MM. Héreng, Deureux et Fourmentel, ceux-ci ne seront pas poursuivis pour complicité de vol ».

DESAGREABLE VISITE

En rentrant à son domicile, après avoir fait des courses dans le quartier, Mme veuve Bauduin, ménagère, rue de Madagascar, ne fut pas peu étonnée de constater la disparition d'une chaîne en argent, d'un petit canon en bronze et d'une pipe qui étaient enfermés dans une armoire.

La volée qui estime le montant du vol à 30 francs est allée se plaindre à la police, qui a ouvert une enquête.

Au Perruet

Voleur de pardessus

Le sieur Léon Ricatte, 31 ans, aide-pharmacien, vient d'être renvoyé par M. Houeix, juge d'instruction, devant le tribunal correctionnel, pour vol

L'on se souvient que Ricatte déroba dans une pension de famille, située rue de Puébla, à Lille, un pardessus appartenant à M. Van Ryswuyck, demeurant rue St-Martin. Il avait cru trouver dans le vêtement tout autre chose qu'un trousseau de clefs.

Disons, pour terminer, que Ricatte, arrêté à Arras, sur les indications d'un fonctionnaire de la Préfecture, avait engagé le pardessus volé pour une certaine somme, dans un café de la ville précitée où on l'a retrouvé.

Camionneurs indélicats

M. Houeix, juge d'instruction, vient de renvoyer devant le tribunal correctionnel, les sieurs Gustave Livemont, 20 ans, camionneur, et Clovis Dupuick, même âge, même profession, et demeurant tous deux à Camphin-en-Pévèle.

Livemont et Dupuich sont inculpés de vol au préjudice de la Cie des chemins de fer du Nord.

Un escroc tourquennois

Le sieur Salin, de Tourcoing, qui est inculpé, on se souvient, d'escroqueries commises au préjudice de divers commerçants et notamment de M. B..., de Lambersart, et de Mme Méplomb, de Cambrai, avait été invité par M. Houeix, à se rendre hier au Parquet pour y fournir certaines explications. Comme il ne s'est pas rendu à cette invitation, un mandat d'arrêt a été lancé contre lui.

Les gens bien informés prétendent que Salin a pris la fuite.

L'affaire Recoule

Le sieur Recoule, qui pratiquait de si élégante façon l'escroquerie à la traite, vient de recevoir une assignation à comparaître devant le Tribunal de commerce, à la date du 24 courant. On lui demande le paiement d'un effet de commerce qu'il escompta à la banque Deschodt et qui était accepté par Mme Méplomb, que l'escroc berna, on se souvient, si indignement.

Cette valeur se monte à 752 francs 75. Mme Méplomb qui a refusé de la rembourser, est également assignée à la même date que Recoule, ainsi d'ailleurs qu'un sieur L..., de Lille, qui servit d'intermédiaire dans cette affaire.

Petites Nouvelles

LES CREANCES DE LA JUSTICE. — Les agents de la Sûreté Barus et Lenvin ont procédé hier à l'arrestation d'un sieur Pierre Suchet, né à Montvicq (Allier), 41 ans, journalier, demeurant à Lille.

Suchet avait été condamné dernièrement à deux mois de prison pour tentative de vol, par le tribunal correctionnel de notre ville.

LE BEAU PAYS DE FRANCE. — Deux gendarmes ont procédé hier à l'arrestation du sieur Gustave Dewaele, 32 ans, journalier,